



Berne, 26. août 2025, Coup d'envoi de l'élaboration de la stratégie de lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Giuseppina Greco

Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme, Etat de Fribourg

Madame la Conseillère fédérale,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,
Chères et chers collègues,

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier le Service de lutte contre le racisme pour l'organisation de cette rencontre et pour m'avoir invitée à prendre la parole en tant que co-présidente de la Conférence des délégué-e-s à l'intégration suisses. Déjà l'intitulé de notre conférence peut questionner, car il se limite à citer explicitement l'intégration, mais ne mentionne aucunement un autre axe, tout autant fondamental de notre travail, celui de la protection contre les discriminations. Le constat de cette omission langagière m'amène à aborder une dimension incontournable de toute politique publique vouée à obtenir des résultats probants sur la durée – celle de l'ancrage.

Depuis 2014, l'ensemble des cantons suisses mettent en œuvre les programmes d'intégration cantonaux – les PIC, dont un domaine est dédié à la protection contre les discriminations. Les différents échelons politiques ont ainsi convenu du fait qu'il n'est pas suffisant de favoriser l'intégration des personnes vivant dans notre pays, mais qu'il est tout aussi indispensable de prévenir et combattre le racisme, en inscrivant cette volonté dans un programme pluriannuel.

Aujourd'hui, nous envisageons de franchir une étape supplémentaire, c'est-à-dire d'élaborer une stratégie spécifiquement consacrée à la lutte contre le racisme et à l'antisémitisme. Saisissons cette opportunité pour donner davantage de poids à cette thématique – au niveau politique, structurel, collectif et individuel !

Les PIC ont permis des avancées évidentes, en impulsant l'instauration de centres de conseil et d'accompagnement pour victimes ou témoins d'actes racistes, dans les cantons et différentes villes suisses, en formalisant la réalisation, chaque année, de « La Semaine contre le racisme », en mettant l'accent sur des formations à des acteurs étatiques et institutionnels et en créant des réseaux d'acteurs et actrices engagé-e-s dans ce secteur spécifique.

La stratégie nationale contre le racisme et l'antisémitisme, qui verra le jour dans un futur proche, contribuera, nous l'espérons, à consolider les acquis, mais aussi à leur donner une légitimité en soi à une thématique qui a trop longtemps été négligée. Aussi, essayons de saisir cette chance pour combattre le racisme sous toutes ses formes, sans oublier une dimension essentielle de la problématique – celle des discriminations intersectionnelles.

Chères et chers participantes et participants, le racisme n'est pas une fatalité, c'est une violence quotidienne pour les personnes qui la subissent, qui impacte l'ensemble de la société. Elle implique de l'exclusion, une iniquité de traitement, une non-reconnaissance des droits fondamentaux. La concrétisation d'une stratégie nationale contre le racisme et l'antisémitisme pourra récolter des succès sur le moyen et long terme uniquement si elle est comprise comme une *joint venture* entre la Confédération, les cantons, les villes et communes. Et, pourtant, comment œuvrer dans ce sens, si les budgets nécessaires ne suivent pas ? De quelle manière coordonner au mieux cette nouvelle stratégie avec les PIC ? Ces questionnements ne devraient pas freiner notre pouvoir d'agir, mais plutôt nous pousser

à davantage mutualiser les savoirs, les liens et les réseaux, à mobiliser les structures ordinaires dans une optique de partenariat solide et durable et à faire un travail de conviction politique afin que l'importance de la non-discrimination se traduise aussi en un investissement monétaire adapté aux besoins existants.

Merci pour votre attention !